

JOURNAL DU PAYS-D'ENHAUT



CHÂTEAU-D'ŒX
ROUGEMONT
ROSSINIÈRE



Imprimerie de Château-d'Œx - T 026 924 61 22 - E info@journaldpe.ch
Route de La Ray 16 - CP 170 - 1660 Château-d'Œx
Editeur - Imprimeur - Rédacteur : Yves Burri.

PARAISSANT LE JEUDI À CHÂTEAU-D'ŒX
Journal d'information indépendant

Annonces noir-blanc (larg. 33 mm) : 50 ct.* le mm (délai mardi 16 h - avec BAT 9 h)
Annonces couleurs (larg. 33 mm) : 100 ct.* le mm (min Fr. 200.-) *TVA 7,7 % en sus
Abonnement : 1 an : Fr. 55.- 6 mois : Fr. 30.- 1 fr 20 l'édition (TVA incl.)

VACCINATION CONTRE LA COVID

La vaccination débute le 11 mai au Pôle Santé du Pays-d'Enhaut



Le Pôle Santé du Pays-d'Enhaut ouvrira un centre de vaccination le 11 mai 2021. Toutes les personnes qui souhaitent se faire vacciner seront invitées à faire l'évaluation CoronaVax (www.coronavax.ch) pour prendre RDV au Pôle Santé, sous réserve de leur éligibilité.

Pour le Dr Laurent SANDOZ, Directeur médical du Pôle Santé, la vaccination est le meilleur moyen pour se prémunir contre le coronavirus, pour limiter le nombre de malades et pour endiguer sa circulation parmi la population. Une vaccination suffisante de la population évitera une nouvelle explosion de cas, diminuera les conséquences sur la situation économique et sociale et permettra aux écoles de rester ouvertes.

La baisse des décès liés à la COVID ainsi que la diminution du nombre de cas dans la tranche d'âge « 75 ans et plus » et dans celle des personnes à risques prouvent l'efficacité des vaccins, y compris sur les variants.

Le vaccin pour un été plus détendu

Mais pas question pour autant d'abandonner les gestes barrières essentiels (masque, hygiène des mains, distance physique). Car le virus continue de circuler et, pour les médecins, seul un effort collectif – y compris chez les jeunes – durant ces 6 à 8 prochaines semaines pourrait nous permettre d'envisager un été moins stressant.

A Château-d'Œx, le vaccin utilisé sera le Moderna. Il a déjà été injecté à des centaines de milliers de personnes en Suisse. Selon le Dr Sandoz, les effets secondaires sont rares et similaires aux vaccins pour les autres maladies. Dans la plupart des cas, ils se limitent à une douleur au bras, une fatigue et parfois une poussée de fièvre. C'est le signe que le vaccin fait son effet et que le corps réagit. Ces symptômes s'estompent en 24 h – 48 h.

Un choix individuel pour un impact collectif

Le vaccin est hautement recommandé par les médecins. Seule la vaccination du plus grand nombre – entre 70 et 90 % de la population – permettra d'atteindre la fameuse « immunité collective ». Se faire vacciner est d'abord un acte personnel pour se protéger de la maladie, voire des complications. Mais c'est aussi une contribution à la lutte collective contre les infections, que ce soit dans sa famille, dans son village

ou dans son cadre professionnel. Pour chaque vaccination, ce sont des parents, des voisins, des collègues de travail qui seront épargnés. Et, en conséquence, c'est aussi moins de stress pour le système de santé et donc davantage de soins pour les malades touchés par d'autres affections ou par des accidents.

Evaluer votre éligibilité à recevoir le vaccin pour pouvoir prendre rendez-vous

Au Pays-d'Enhaut, les personnes à risques et celles au-dessus de 75 ans ont, pour la plupart, déjà été vaccinées par leur médecin traitant. D'autres, par initiative individuelle, se sont rendues à l'Hôpital de Rennaz ou au CHUV. Pour toutes les autres, à condition d'être résident dans le canton de Vaud et d'avoir une assurance maladie en Suisse, il s'agira de :

1. Faire l'évaluation CoronaVax pour déterminer si vous faites partie des groupes éligibles à recevoir le vaccin (www.coronavax.ch)
2. Si tel est le cas, choisir le centre de vaccination du Pôle Santé du Pays-d'Enhaut dans la liste.
3. Sélectionner l'option souhaitée pour la prise de rendez-vous.

A Château-d'Œx, le centre de vaccination sera situé au rez inférieur du bâtiment de l'hôpital; l'accès depuis les places de parc sera indiqué par un fléchage approprié.

Les personnes devront se présenter au maximum 10 minutes avant l'heure du rendez-vous, munies de :

- leur carte d'identité / passeport,
- un document attestant qu'elles résident bien dans le canton de Vaud,
- leur carte d'assurance,
- leur carnet de vaccination,
- l'analyse du laboratoire attestant d'un résultat positif pour les personnes ayant contracté la COVID il y a plus de 6 mois.

Après injection du vaccin, les personnes resteront en observation 15 à 30 minutes. Elles recevront ensuite la date de leur 2^e injection et leur attestation de vaccination par email ou, à défaut, en mains propres. (cnc)

Toutes les réponses sur ce site :
<https://www.vd.ch> ■
vaccin-covid-dans-le-canton-de-vaud

LE CANTON DE VAUD OUVRE LA VACCINATION À TOUTE LA POPULATION DE PLUS DE 18 ANS

Avec les livraisons plus importantes des vaccins de Moderna et de Pfizer, le renforcement du dispositif cantonal ainsi que l'état d'avancement de la vaccination dans les groupes précédents, les conditions sont réunies pour offrir la possibilité de se faire vacciner à toute la population vaudoise de plus de 18 ans, habitant dans le canton. Tous ceux qui le désirent peuvent prendre rendez-vous de préférence via le site www.coronavax.ch, ou en appelant le 058 715 11 00 si l'inscription par Internet n'est pas possible.

A ce jour, plus de 83 % des malades chroniques sont vaccinés, deux tiers des plus de 75 ans et plus de la moitié des 65-74 ans. Lors de l'ouverture aux 50-64 ans, la réponse a été enthousiaste et la moitié environ de cette catégorie a d'ores et déjà pris rendez-vous.

Le plan en trois phases du Conseil fédéral actuellement en consultation mentionne en effet la couverture vaccinale comme un des critères en vue d'un assouplissement des mesures afin que la vie sociale, culturelle et sportive puisse reprendre progressivement.

Ouverture du centre de Montreux

Le centre de Montreux, inauguré ce lundi, vient renforcer encore le dispositif cantonal de vaccination. Il est situé au 2M2C, Av. Claude Nobs 5, et fonctionne avec une capacité de quelque 4'000 injections par semaine les 4 premières semaines, puis d'environ 8'000. Il est ouvert du lundi au samedi, de 8h à 22h, et le dimanche de 9h à 16h.

Avec ces nouvelles ouvertures, le dispositif vaudois compte désormais 14 centres et lieux de vaccination répartis dans tout le canton, à savoir l'HIB à Payerne, les EHNV à Yverdon, l'HRC à Rennaz, La Lignière à Gland, l'EHC à Morges, le GHOL à Nyon, la clinique de Genolier, le CHUV à Lausanne, Beaulieu, Unisanté et la clinique Bois-Cerf à Lausanne, le centre 2M2C à Montreux, ainsi que les Pôle Santé du Balcon du Jura et de la Vallée-de-Joux. Le dispositif cantonal s'appuie également sur un vaste réseau de médecins installés en cabinet qui vaccinent déjà leurs patients éligibles depuis début mars ainsi que sur des pharmacies qui vaccinent depuis le 19 avril. Ce dispositif sera encore renforcé dès le 11 mai avec le Pôle Santé Pays-d'Enhaut. BIC